

# ALPHABÉTISATION TROIS-RIVIÈRES

=====  
Bulletin bimestriel d'information des groupes populaires d'alphabétisation de Trois-Rivières :  
Le Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac, Ebyôn et  
le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP)

=====  
Janvier - Février 2004 - Contenu du numéro

-Alphabétisation et politique  
(ou Les querelles fédérales-provinciales conjointes en alphabétisation, QFPCA)

## **ALPHABÉTISATION ET POLITIQUE**

(ou Les querelles fédérales-provinciales conjointes en alphabétisation, QFPCA)

Dans le numéro de juillet – août 2003 de ALPHABÉTISATION TROIS-RIVIÈRES, un texte portait sur le rapport **Accroître l'alphabétisation des adultes : la nécessité d'une action pancanadienne**, du Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées. Déposé le 12 juin 2003 à la Chambre des Communes, ce rapport constituait la première étude générale sur l'alphabétisation des adultes entreprise par un comité parlementaire fédéral et coïncidait avec le début de la Décennie des Nations-Unies pour l'alphabétisation. Il devait servir à définir la contribution fédérale à l'établissement d'un système pancanadien d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles en lecture, en écriture et en calcul. Pour consultation : <http://www.parl.gc.ca/InfoComDoc/37/2/HUMA/Studies/Reports/humarp03-f.htm>

Le Comité, présidé par la députée Judi Longfield, estimait que l'alphabétisation avait une influence fondamentale sur tous les aspects de la vie sociale, culturelle et économique des individus et de l'ensemble de la société, incluant la famille, la santé, la démocratie, le travail, etc. « L'alphabétisation permet à tous les citoyens de réaliser leur plein potentiel en tant qu'individus et en tant que citoyens ».

Accroître l'alphabétisation des adultes : la nécessité d'une action pancanadienne contenait 21 recommandations, dont la nécessité pour le gouvernement fédéral de travailler en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'établir un accord pancanadien sur l'alphabétisation et d'investir les sommes nécessaires pour accroître l'alphabétisation à l'échelle du pays. Parmi les autres recommandations, figuraient la mise en place d'une politique sur l'alphabétisation à la grandeur du gouvernement pour que les politiques et les programmes favorisent l'atteinte des objectifs en alphabétisation; l'élargissement

du mandat et des ressources du Secrétariat national à l'alphabétisation; une participation accrue des bibliothèques publiques à la promotion et au développement de l'alphabétisation; l'élaboration de stratégies d'alphabétisation pour les Autochtones, les familles, les collectivités, les jeunes décrocheurs scolaires, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants et les détenus; un soutien approprié aux personnes faiblement alphabétisées sur le marché du travail canadien (environ 42 % des adultes en âge de travailler, soit huit millions de Canadiens, ont un niveau d'alphabétisation inférieur au niveau minimal nécessaire pour faire face aux demandes complexes de la vie quotidienne et du travail dans l'économie mondiale); l'amélioration de l'accès aux programmes d'alphabétisation.

### **La réponse du gouvernement du Canada au rapport du Comité**

En novembre 2003, dans un document de 36 pages, apparaissant à : [http://www.drhc.gc.ca/dept/reports/responses/031105/matiere\\_f.shtml](http://www.drhc.gc.ca/dept/reports/responses/031105/matiere_f.shtml), le gouvernement du Canada répondait au rapport du comité en ces termes : « Le gouvernement du Canada reconnaît : que les capacités de lecture et d'écriture forment la base de l'apprentissage – et de la participation – dans une économie et une société fondées sur le savoir; qu'au niveau individuel, la sous-alphabétisation a des répercussions sur la capacité de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille; que le faible revenu, la mauvaise santé et l'exclusion sociale sont liés à la sous-alphabétisation; qu'au niveau économique et social, la sous-alphabétisation fait obstacle à une main-d'œuvre hautement compétente et productive, et à des collectivités fortes et prospères qui sont le fondement d'un niveau de vie plus élevé; qu'un cadre d'apprentissage continu est essentiel à la pleine participation des Canadiens et du Canada dans un contexte économique et social mondial. Le gouvernement du Canada estime que la sous-alphabétisation est une question importante à laquelle tous les partenaires doivent s'attaquer pour en faire **une priorité nationale**. Il accueille donc favorablement l'analyse, la perspective et les conseils du Comité sur cet enjeu important, et présente ci-dessous sa réponse à ce rapport ».

Puis étaient énumérées quelques activités menées par le gouvernement dans le domaine de l'alphabétisation **en partenariat** avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le secteur privé, les associations professionnelles, les établissements d'enseignement, les syndicats, les organismes non gouvernementaux et bénévoles, etc.

- Service correctionnel du Canada : investissements annuels d'environ 24 millions de dollars pour offrir une éducation de base aux détenus dans les établissements fédéraux.
- Citoyenneté et Immigration Canada : financement de cours de formation linguistique de base liée au marché du travail pour les adultes immigrants.
- Santé Canada : partenariat avec l'Association canadienne de santé publique pour encourager l'utilisation d'un langage clair et simple chez les professionnels au Canada.

- Agriculture Canada : programmes favorisant une alphabétisation accrue dans les collectivités rurales et éloignées.
- Finances Canada : programme de remboursement de la TPS sur tous les achats de livres effectués par les bibliothèques publiques, les écoles, les collèges et les organismes non gouvernementaux, dont le principal objectif est la promotion de l'alphabétisation.
- Développement des ressources humaines Canada et Justice Canada : réécriture de la *Loi sur l'assurance-emploi* en langage clair.
- Communication Canada : production du document *Pour des communications réussies : L'alphabétisme et vous*, pour faciliter les communications entre le gouvernement du Canada et les citoyens en ce qui concerne ses politiques, ses programmes et ses services.
- Développement des ressources humaines Canada : lancement de l'initiative Compétences essentielles et alphabétisation en milieu de travail pour aider les travailleurs, les employeurs et les intervenants en alphabétisation à évaluer les besoins d'apprentissage et à élaborer des programmes adaptés d'alphabétisation et d'acquisition des compétences.
- Gouvernement du Canada : subvention de 5 millions de dollars à la Fondation Peter Gzowski pour l'alphabétisation, afin d'augmenter sa capacité dans le domaine de l'alphabétisation communautaire.
- Gouvernement du Canada : l'Accord sur le développement de la petite enfance dont les programmes et les services contribuent à l'alphabétisation des familles, y compris l'apprentissage précoce et le soutien parental.

Puis, le gouvernement du Canada s'engageait à :

- faire participer ses partenaires aux discussions et aux travaux, desquels pourrait découler une stratégie pancanadienne sur l'alphabétisation ;
- élaborer une politique cohérente en alphabétisation pour tous les ministères du gouvernement canadien, y compris l'établissement d'objectifs précis, l'examen des politiques et des programmes en fonction de la politique d'alphabétisation et l'établissement de mécanismes de reddition des comptes ;
- tenir compte des besoins uniques des peuples autochtones et de certains autres groupes cibles ;
- être guidé par l'analyse du Comité relativement à l'importance des stratégies d'alphabétisation comme éléments d'une culture d'apprentissage continu.

En conclusion, le gouvernement du Canada affirmait que pour mettre au point une stratégie pancanadienne en alphabétisation, tous les partenaires devaient s'unir et le gouvernement du Canada agir comme chef de file. Mais, le gouvernement notait également qu'il faudrait du temps pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies judicieuses fondées sur le plein engagement de tous les intervenants. Il faudrait d'intenses négociations.

## Les négociations ou la ronde des querelles ?

L'éducation est un dossier très « délicat », parfois « explosif » dans les relations fédérales-provinciales québécoises. Dans son rapport, le Comité permanent du développement des ressources humaines bien qu'il reconnût que l'éducation relevait exclusivement des provinces et des territoires en vertu de la constitution canadienne, invitait tout de même le gouvernement canadien à faire preuve de leadership dans ce domaine, en travaillant avec ses partenaires provinciaux et territoriaux et même à **négoier avec les provinces et les territoires individuellement et séparément** afin d'obtenir le même résultat, si un accord pancanadien n'était pas possible. Selon le comité, dans un cas comme dans l'autre, une entente s'imposait afin d'officialiser le soutien fédéral, puisque constitutionnellement, l'éducation était de juridiction provinciale ou territoriale.

Dans sa réponse au Comité et pour faire valoir son rôle prépondérant dans l'élaboration d'un accord pancanadien en alphabétisation, le gouvernement du Canada se référait entre autres à l'*Entente-cadre sur l'union sociale* signée en 1999, **sauf par le Québec**, selon laquelle le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux souhaitaient travailler ensemble pour répondre aux besoins des Canadiens, dont ceux en alphabétisation. Pour se conforter dans ses positions, le gouvernement canadien donnait aussi comme exemple une réunion récente du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, au cours de laquelle les ministres des gouvernements du Canada, des provinces et des territoires (**sauf le Québec**) avaient convenu que l'**alphabétisation** représentait un **domaine prioritaire de collaboration** afin d'améliorer les compétences des Canadiens.

D'autres exemples indiquent que ces négociations pourront se transformer en bras de fer entre les gouvernements canadien et québécois. Ainsi, dans le cas de la formation linguistique des nouveaux arrivants, existe une entente particulière entre les deux gouvernements sur les modalités de financement de ces programmes. De même, une entente spécifique a été conclue entre le Secrétariat national à l'alphabétisation et le gouvernement du Québec, pour l'attribution de subventions et le soutien de programmes d'alphabétisation. Donc, de belles négociations en perspective. L'alphabétisation en profitera-elle ???

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

### Les groupes populaires d'alphabétisation de Trois-Rivières

#### **Le Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac**

490, Grande-Allée, Pointe-du-Lac (Québec) G0X 1N0

tél : (819) 377-3309 fax : (819) 377-3052

#### **Comsep** 749, rue St-Maurice, Trois-Rivières (Québec) G9A 3P5

tél : (819) 378-6963 fax : (819) 378-0628 @ : [comsep@tr.cgocable.ca](mailto:comsep@tr.cgocable.ca)

#### **Ebyôn** 89, rue Saint-Irénée, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7C3

tél : (819) 373-7653 fax : (819) 691-2866 @ : [ebyon@infoteck.qc.ca](mailto:ebyon@infoteck.qc.ca)